



PARC ÉOLIEN DE RIVIÈRE-DU-MOULIN

*Mémoire déposé par Madame Caroline Bouchard,
coordonnatrice du service de formation continue
du Cégep Beauce-Appalaches,
Madame Manon Chapdelaine, directrice de Humanis
(service de la formation continue du Cégep de Chicoutimi) et
Monsieur Sylvain Vachon, directeur de Groupe Collegia (service de
la formation continue du Cégep de la Gaspésie et des Îles).*

Au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Dans le cadre du projet d'aménagement
du parc éolien de Rivière-du-Moulin.

Mars 2012

SOMMAIRE

Le service de formation continue du Cégep Beauce-Appalaches, dont la mission est de contribuer à l'essor régional du milieu Beauceron s'est associé en 2010 à Groupe Collegia afin de former des techniciens en maintenance d'éoliennes pour sa région. Humanis (Service de la formation continue du Cégep de Chicoutimi) a fait de même en 2012 afin de répondre au besoin de main d'œuvre en maintenance d'éoliennes dans la région de Charlevoix et du Saguenay.

Groupe Collegia (Consortium des services de formation continue du Cégep de la Gaspésie et des Îles et du Cégep de Matane) détient l'exclusivité de ce type de formation au Québec.

Les régions de Charlevoix et du Saguenay comptent un bassin de main-d'œuvre potentiel intéressé à œuvrer dans le secteur de l'éolien. Des travailleurs disponibles et admissibles à la formation exclusive de Groupe Collegia en Maintenance d'éoliennes pourront leur permettre d'occuper un métier permanent dans une industrie durable.

Étant donné que ce projet de parc éolien présente un potentiel calculable d'emplois locaux permanents et que le partenariat de collègues québécois est en mesure d'assurer une main-d'œuvre spécialisée formée en fonction de la sécurité au travail et le respect de l'environnement, notre regroupement de Cégeps souhaite contribuer au développement de cette région.

TABLE DES MATIÈRES

Mission et contexte des services de formation continue des collèges	4
Main-d'œuvre disponible en région et admissible à la formation	4
Partenariat permettant la formation de la main-d'œuvre	4
Expertise du Cégep de la Gaspésie et des Îles	5
Synchronisation du projet du parc de Rivière-du-Moulin et autres projets environnants	5
Constats	5
Conclusion	6

MISSION ET CONTEXTE DES SERVICES DE FORMATION CONTINUE DES COLLÈGES

Tous les collèges du Québec, en plus d'offrir des programmes de formation technique aux jeunes, offrent également des services de formation continue aux adultes sur leur territoire. Cette composante des maisons d'enseignement permet un support aux adultes ayant des besoins de perfectionnement ou d'assistance en réorientation de carrière.

Selon sa mission, Humanis (service de formation continue du Cégep de Chicoutimi) assure une veille technologique afin de repérer des créneaux d'activités susceptibles d'apport socio-économique dans son milieu. C'est dans ce contexte que le projet de EDF EN Canada, pour l'aménagement du parc éolien de Rivière-du-Moulin, a suscité l'intérêt du collègue.

MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE EN RÉGION ET ADMISSIBLE À LA FORMATION

Une des priorités de tout promoteur en quête de lieu d'installation est la disponibilité et l'expertise de la main-d'œuvre dans la région ciblée. Une démarche d'inscription, menée par le service de formation continue du Cégep Beauce-Appalaches en 2010, a révélé qu'effectivement il existait dans le milieu beauceron un bassin de main-d'œuvre disponible, intéressée et apte à recevoir le perfectionnement nécessaire à l'accomplissement des tâches de technicien en maintenance d'éoliennes. Il en est de même pour la région gaspésienne où les premiers parcs éoliens ont été érigés et où la formation en maintenance d'éoliennes y est offerte depuis 2004 avec une clientèle étudiante majoritairement gaspésienne.

PARTENARIAT PERMETTANT LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Une fois assuré de la présence de candidats qui répondent aux exigences d'inscription à un programme de formation susceptible de rejoindre les besoins de l'employeur, Groupe Collegia a évalué la possibilité d'offrir au Cégep de Beauce-Appalaches une session complète de son programme d'Attestation d'études collégiales (AEC) en Maintenance d'éoliennes. Ce faisant, les étudiants ont pu suivre 4 mois de formation sur 14 dans leur communauté. La formation s'est ensuite déplacée à Gaspé dans les locaux et sur les équipements spécialisés du Centre québécois de formation en maintenance d'éoliennes du Cégep de la Gaspésie et des îles.

L'exercice révéla que, l'expertise détenue par le Cégep de la Gaspésie et des îles et l'exclusivité de cette formation au Québec, il est possible dans le cadre d'une entente (avec le Cégep Beauce-Appalaches, dans ce cas-ci) de former la main-d'œuvre locale en vue de favoriser l'embauche de main-d'œuvre locale.

Le même genre de scénario est planifié avec Humanis (service de la formation continue du Cégep de Chicoutimi) pour la délocalisation dans la région Chalevoix-Saguenay d'une partie du programme d'AEC en Maintenance d'éoliennes afin de permettre le recrutement d'étudiants en provenance des collectivités où sera érigé le parc éolien de Rivière-du-Moulin.

EXPERTISE DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

Groupe Collegia, le service de formation continue du Cégep de la Gaspésie et des Îles, prépare présentement une septième cohorte de futurs travailleurs en maintenance d'éoliennes.

Depuis 2004, c'est plus de 100 finissants de leur programme de formation en maintenance d'éoliennes qui se partagent les emplois à partir d'un taux de placement d'au-delà de 90 %.

En plus d'être reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, ce programme est également certifié par un organisme allemand (BZEE) qui fournit la majeure partie de la formation de la main-d'œuvre de l'industrie éolienne en Europe. S'ajoute à cela une série de certifications complémentaires exigées par l'industrie telles que Travail sécuritaire en hauteur, Sauvetage, Travail en espace clos et Santé et sécurité au travail.

SYNCHRONISATION DU PROJET DU PARC DE RIVIÈRE-DU-MOULIN ET AUTRES PROJETS ENVIRONNANTS

Les régions de Charlevoix et du Saguenay sont fières de constater que plusieurs sites éoliens, provenant du second appel d'offres d'Hydro Québec, soient envisagés sur leur territoire. Les dates de mise en opération de ces sites coïncident avec l'échéancier projeté dans le projet de Rivière-du-Moulin. L'investissement que le Cégep Beauce-Appalaches a consenti pour la formation de la main-d'œuvre dans les sites adjacents à son territoire et celui que consentira le Cégep de Chicoutimi a servi et servira à maximiser les retombées de la filière éolienne en région.

CONSTATS

Les services de formation continue du Cégep Beauce-Appalaches, du Cégep de Chicoutimi et du Cégep de la Gaspésie et des Îles constatent que :

- Il existe un bassin de main-d'œuvre intéressée, disponible et admissible aux conditions d'admission à la formation;
- À partir d'une complicité entre ces collègues, il est possible de former la main-d'oeuvre en fonction des exigences de l'industrie;
- L'approbation du projet de Rivière-du-Moulin aura un effet positif sur la qualité des interventions de formation auprès des autres projets éoliens au Québec.

CONCLUSION

Les institutions d'enseignement collégial ont l'expertise et sont disponibles afin de former une main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine et ainsi favoriser le développement régional si le BAPE accepte le projet.